



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 3 janvier 2024  
PV N.12

**PRESIDENT** : M Bernard COUDERT

**PRESENTS** : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – FRUGIER Thomas

**EXCUSE** : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

## **LA COMMISSION FOOT ANIMATION LANCE UN APPEL A CANDIDATURES POUR LES MANIFESTATIONS SUIVANTES :**

- LA FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13 DU 06/04/2024
- LA FINALE LACORRE DU 01/06/2024
- LES FINALES U13 CAILLETON ET BOUCHER
- LA FINALE U11 VILLEDIEU DU 08/06/2024
- REPOSE SOUHAITEE AVANT LE 15 JANVIER 2024.

### **CATEGORIE U13**

#### ***RAPPEL AUX CLUBS***

*La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser*  
**OBLIGATOIREMENT**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

## **CHAMPIONNAT**

### **D2 – D3 et D4**

La commission informe tous les clubs participant aux championnats U13 D2 – D3 et D4 que les matchs en retard doivent se jouer **le samedi 6 janvier 2024** impérativement, pour le lancement de la prochaine phase.

**Les matchs non joués à partir de cette date, quelle que soit la raison, seront considérés par la commission comme neutralisés et n'entreront pas dans le décompte des classements.**

### **Rappel des accessions à la fin de la phase du mois de décembre :**

**D1** : 3 accessions en U13 critérium régional et 4 descentes en D2.

**D2** : 5 accessions en D1 et **4** descentes en D3 pour obtenir 2 poules de 10 (nouveau 20/12/23) **ERRATUM suite au dernier PV.**

**D3** : 3 accessions en D2.

## **FUTSAL**

La commission rappelle que ces 2 journées sont obligatoires.

## **CHALLENGE PITCH :**

- La finale régionale du challenge PITCH aura lieu le week-end du 27 et 28 avril 2024 à GUJAN-MESTRAS (33).

### **Plateaux non joués :**

Les plateaux suivants reportés pour cause d'intempéries se joueront le samedi 13 janvier 2024 à 14h :

- P4 organisé par ENT NANTIAT / COMPREIGNAC 2
- P2 organisé par LIMOGES FOOTBALL 3
- P8 organisé par LIMOGES AVENIR FOOT 1
- P9 organisé par LIMOGES ASPTT

**Attention en cas d'impossibilité de recevoir, le plateau se jouera chez le club suivant.**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

## **CHALLENGE CAILLETON :**

### **Plateaux non joués :**

Les plateaux suivants reportés pour cause d'intempéries se joueront le samedi 13 janvier 2024 à 14h :

- P5 organisé par GJP NEXON
- P7 organisé par LIMOGES LANDOUGE FOOT
- P8 organisé par PAYS AREDIEN

Attention en cas d'impossibilité de recevoir, le plateau se jouera chez le club suivant.

### **FEUILLE ANNEXE JONGLERIE**

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.  
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

## **CATEGORIE U11**

### **RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :**

**Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges :** 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU.

### **FUTSAL**

Dernier rappel au club de LIMOGES LA BASTIDE pour retour du plateau n° 1 du 09/12/2023.

## **CATEGORIE U9/U7**

La commission Foot Animation informe tous les clubs, que suite à l'indisponibilité des infrastructures, les journées FUTSAL du samedi 13 et 20 janvier 2024 sont annulées.



## **POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

La Commission Foot Animation vous rappelle que le club organisateur du plateau U9 ou U7 doit renvoyer au District :

- 1) Le compte rendu
- 2) La feuille de licences

Or, la Commission Foot Animation constate qu'il nous manque régulièrement un des deux documents voire les 2.

*Afin de pouvoir constituer les futurs secteurs avec VOS équipes et pour une meilleure organisation des plateaux, ces documents nous sont indispensables pour avoir un nombre précis de joueurs et d'équipes, et ce, dans l'intérêt de tous.*

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H.

**U9/U7 : RAPPEL** : Tout plateau annulé doit être signalé au District.

La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer.

**Rappel** : 3 équipes par club sur un même secteur.

Tous les membres de la Commission Foot Animation vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent de passer une belle et heureuse année 2024.

**Pour la Commission Foot Animation,**

**Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,**

**Bernard COUDERT**



**POLE COMPETITIONS**  
**PROCES – VERBAL**  
**COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**